

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL DELVART MICHEL ET OLIVIER sur la commune principale de l'AIOT 3 CHEMIN DU CALVAIRE 62120 MAMETZ.

La référence de votre dossier est A-6-7L2IBBEJO et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 27/04/2026 à 17h14 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **84789432600010**

Raison sociale **DELVART MICHEL ET OLIVIER**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

3 CHEMIN DU CALVAIRE

62120 MAMETZ

Signataire

Qualité : **GERANT**

Référent

Fonction : **GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL DELVART MICHEL ET OLIVIER**

Description des activités : **Exploitation classée pour 86 vaches laitières suite à déclaration du 28 mai 2018 au nom de Monsieur Delvart Michel. Un changement d'exploitant a été déclaré le 28 août 2019 après la création de l'EARL Delvart Michel et olivier ainsi qu'une déclaration de modification pour l'emplacement de la fosse de stockage à cette même date. Remplacement la salle de traite par l'installation de deux robots de traite sans occasionner de construction. Quelques logettes complémentaires seront aménagées au niveau de l'ancien quai de traire. Création d'une extension de bâtiment qui sera réalisée entre les silos et le bâtiment existant où sont logées les génisses d'élevage en aire paillée et le stockage de paille et d'aliment. Cette extension sera composée quatre parcs paillés sur 15 mètres de long qui permettront de logées les vaches tarées séparées par lot afin de leur apporter une alimentation spécifique pendant chaque phase de leur période de tarissement. Les vaches tarées été logées dans le logement B3, logement assez proche du tiers. La surface restante servira de passage couvert et d'abri pour le matériel. La couverture sera recouverte de panneaux photovoltaïques. Suite au changement de système de traite et au nouvel aménagement, l'installation des vaches en lactation pourra accueil 6 vaches en plus.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

3 CHEMIN DU CALVAIRE

62120 MAMETZ

X : 651786

Y : 7059209

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles : **Extension de bâtiment de 320 m².**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches présentes 95 u	Nombre de vaches présentes 9 u	D

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation : **Le système de traite en salle de traite a été remplacé par une traite robotisée.**